

Décision relative à une demande d'autorisation de mise à disposition sur le marché d'une famille de produits biocides

N° AMM : FR-2020-0018

Vu les dispositions du règlement (UE) N° 528/2012 et de ses textes d'application,

Vu le code de l'environnement et notamment le chapitre II du titre II du livre V des parties législative et réglementaire,

Vu la demande d'autorisation de mise à disposition sur le marché de la famille de produits biocides
SANYTOL FRESH,

de la société GRUPO AC MARCA S.L.

enregistrée sous le numéro BC-XF029273-37

Vu les conclusions de l'évaluation du 19 février 2020,

Considérant que l'efficacité des produits n'est pas démontrée contre les virus non enveloppés. Par conséquent les produits de la famille ne répondent pas au critère de l'article 19, paragraphe 1, section b, point i du règlement (UE) N°528/2012,

Considérant que l'évaluation conduit à identifier un dépassement des concentrations en acide lactique L(+) dans les eaux souterraines sans conduire à un risque inacceptable. Par conséquent, les produits de la famille répondent au(x) critère(s) de l'article 19, paragraphe 1, section b du règlement (UE) N°528/2012 pour les usages décrits en annexe ;

Considérant qu'il est nécessaire de fournir les études de stockage long terme des produits dans leur emballage commercial, l'étude sur l'acidité des produits et le test de corrosion des métaux UN Test C.1,

Article 1^{er}

La mise à disposition sur le marché de la famille de produits biocides désignée ci-dessus **est autorisée** en France pour les usages et dans les conditions précisées en annexe,

Article 2

Les études de stockage long terme des produits dans leur emballage commercial, d'acidité des produits et le test de corrosion des métaux UN Test C.1 doivent être fournies en post-autorisation dans un délai de deux ans.

Article 3

La présente décision s'applique sans préjudice des dispositions générales applicables aux produits biocides, notamment en matière d'étiquetage.

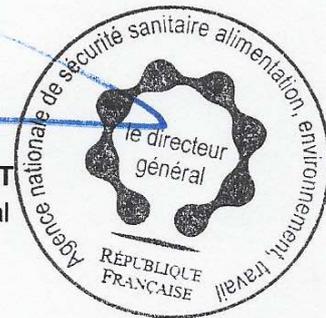
L'échéance de validité de la présente décision est fixée à 10 ans à compter de la date d'autorisation de la famille de produits.

En cas de dépôt d'une demande de renouvellement conformément à l'article 31 du règlement (UE) 528/2012 au minimum 550 jours avant la date d'expiration de la présente autorisation et en l'absence de décision statuant sur son renouvellement avant la date d'expiration, l'autorisation de mise à disposition sur le marché est prolongée de plein droit pour la durée nécessaire à l'achèvement de son évaluation.

A Maisons-Alfort, le 21 mai 2020



Dr Roger GENET
Directeur général



ANNEXE : Résumé des caractéristiques du produit

Partie I.- premier niveau d'information

1. Informations administratives

1.1. Nom commercial de la famille de produits

Nom commercial	SANYTOL FRESH
Autre(s) nom(s) commercial(aux)	

1.2. Type de produit (s)

Types de produit	TP2, 4

1.3. Détenteur de l'autorisation de mise sur le marché

Nom et adresse du détenteur	Nom	GRUPO AC MARCA S.L.
	Adresse	Avda Carrilet 293-297 08907 L'Hospitalet de Llobregat Barcelona – Espagne
Numéro de demande	BC-XF029273-37	
Type de demande	Demande d'autorisation de mise à disposition sur le marché	
Numéro d'autorisation	FR-2020-0018	
Date d'autorisation	Se reporter à la date figurant en première page de la décision	
Date d'expiration de l'autorisation	Se reporter à la date figurant en première page de la décision	

1.4. Fabricant(s) de la famille de produits

Nom du fabricant	GRUPO AC MARCA S.L.
Adresse du fabricant	Avda Carrilet 293-297 08907 L'Hospitalet de Llobregat Barcelona – Espagne
Emplacement des sites de fabrication	<ol style="list-style-type: none"> 1) Polígono Industrial Can Serra III, Parcela I 08791 Sant Llorenç d'Hortons Barcelona – Espagne 2) Polígono Industrial Can Barri. C/ Esqueis S/N 08415 Bigues i Riells Barcelona – Espagne 3) Jana Čermáka 124 282 01 Přešimasy, Czech Republic

1.5. Fabricant(s) de la (des) substance(s) active(s)

Substance active	Peroxyde d'hydrogène
Nom du fabricant	PeroxyChem Spain s.l.u
Adresse du fabricant	C/ Afueras s/n 50784 La Zaida Zaragoza - Espagne
Emplacement des sites de fabrication	C/ Afueras s/n 50784 La Zaida Zaragoza - Espagne

2. Composition de la famille de produits et type de formulation

2.1. Composition qualitative et quantitative de la famille de produit

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
					Min	Max
Peroxyde d'hydrogène	Peroxyde d'hydrogène	Substance active	7722-84-1	231-765-0	1,5	1,5
Ethanol	Ethanol	Co-formulant	64-17-5	200-578-6	2,88	3,00
L-(+)-lactic acid	2- Hydroxy propanoic acid	Co-formulant	79-33-4	201-196-2	0,275	0,49
1-Decanamine, N,N-dimethyl, N-oxide	N,N-Dimethyldecylamine N-oxide	Co-formulant	2605-79-0	220-020-5	0,48	0,50
D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	Co-formulant	-	483-960-7	0,42	0,96
1-Deoxi-1-(metil-(C8-10-(numeración par)-alcanoil)amino)-D-Glucitol	1-Deoxi-1-(metil-(C8-10-(numeración par)-alcanoil)amino)-D-Glucitol	Co-formulant	-	940-284-1	0,00	0,50

2.2. Type de formulation

Autre liquide

Partie II.- deuxième niveau d'information du Meta RCP 1

1. Information administrative sur le Meta RCP 1

1.1. Identification du Meta RCP 1

Identification	META RCP 1
-----------------------	------------

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

Numéro 1	
-----------------	--

1.3. Type de produit (s)

Type de produit (s)	TP2, 4

2. Composition du Meta RCP 1

2.1. Composition qualitative et quantitative du Meta RCP 1

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
					Min	Max
Peroxyde d'hydrogène	Peroxyde d'hydrogène	Substance active technique	7722-84-1	231-765-0	1,5	1,5
Ethanol	Ethanol	Co-formulant	64-17-5	200-578-6	3,00	3,00
L-(+)-lactic acid	2- Hydroxy propanoic acid	Co-formulant	79-33-4	201-196-2	0,49	0,49
1-Decanamine, N,N-dimethyl, N-oxide	N,N-Dimethyldecylamine N-oxide	Co-formulant	2605-79-0	220-020-5	0,48	0,48
D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	Co-formulant	-	483-960-7	0,67	0,96

2.2. Types de formulations

Autre liquide

3. Mentions de danger et conseils de prudence pour le Meta RCP 1

Classification	
Catégories de danger	Irritation oculaire catégorie 2
Mentions de danger	H319 : Provoque une sévère irritation des yeux
Etiquetage	
Mentions d'avertissement	Attention
Mentions de danger	H319 : Provoque une sévère irritation des yeux
Conseils de prudence	P264 : Se laver ... soigneusement après manipulation P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage P305 + P351 + P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer P337 + P313 : Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin

4. Usage(s) autorisé(s) pour le Méta RCP 1

4.1. Description de l'usage

Tableau 1. Usage # 1 – Désinfection de surfaces dures TP2 et TP4

Type de produit	TP2 et TP4
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Surfaces dures
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Champignons
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur
Méthode(s) d'application	Pulvérisation manuelle Pulvérisation manuelle et répartition du produit sur la surface

Dose(s) et fréquence(s) d'application	Produit prêt à l'emploi Temps de contact Bactérie: 5 minutes Levures et champignons: 15 minutes Température: 20°C
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels et non-professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteilles avec spray (un modèle de dispositif de pulvérisation : TS3 SO): 500, 600, 700, 750, 900, 1000, mL en PEHD

4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

<ul style="list-style-type: none"> - Pulvériser le produit directement sur la surface à traiter à une distance de 20 cm de telle façon que cette surface reste humide pendant au moins 5 minutes (bactéries) ou 15 minutes (levures et champignons), Laisser sécher. - Pulvériser le produit directement sur la surface à traiter à une distance de 20 cm et répartir sur la surface avec un chiffon propre et humide de telle façon que cette surface reste humide pendant au moins 5 minutes (bactéries) ou 15 minutes (levures et champignons). Laisser sécher. - Il n'est pas nécessaire de rincer.
--

4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

--

4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

--

4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

--

4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

--

4.2. Description de l'usage

Tableau 2. Usage # 2 – Désinfection des surfaces textiles TP2 et TP4

Type de produit	TP2 et TP4
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Surfaces textiles
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Champignons
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur
Méthode(s) d'application	Pulvérisation manuelle
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Produit prêt à l'emploi Temps de contact : 45 minutes Température: 20°C
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel et non-professionnel

Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteilles avec spray (un modèle de dispositif de pulvérisation : TS3 SO): 500, 600, 700, 750, 900, 1000, mL en PEHD
--	--

4.2.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Pulvériser le produit directement sur la surface à traiter à une distance de 20 cm de telle façon que cette surface reste humide pendant au moins 45 minutes. Laisser sécher.

4.2.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

4.2.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

4.2.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

4.2.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

5. Conditions générales d'utilisation du Meta RCP 1

5.1. Instructions d'utilisation

- Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.
- Utilisateurs professionnels:**
- Se référer au plan d'hygiène en place pour s'assurer que le niveau d'efficacité nécessaire est atteint.
 - Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.

5.2. Mesures de gestion de risque

- Utilisateurs professionnels:**
- Pendant l'application par pulvérisation, l'exposition faciale doit être au maximum limitée par la mise en place de mesures de gestion techniques et organisationnelles comme :
 - o Une minimisation des éclaboussures;
 - o Une minimisation du nombre de personnes exposées.
 - De plus, le professionnel devra porter une protection oculaire.
- Utilisateurs non professionnels:**
- Afin de minimiser l'exposition faciale lors de l'utilisation du produit, l'application par pulvérisation doit être effectuée vers le bas.

5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la

vision, consulter un médecin.

- En cas de contact avec la peau : enlever les vêtements et les chaussures contaminés et laver la partie contaminée avec de l'eau. En cas d'apparition de signes d'irritation/brûlures, contacter le centre antipoison.
- En cas d'ingestion : rincer abondamment la bouche avec de l'eau et contacter immédiatement le centre antipoison ou appeler le 15/112. Ne pas faire boire ni vomir.
- En cas d'inhalation (aérosol) : sortir le sujet à l'air libre et le mettre au repos ; en cas d'apparition de symptômes et/ou d'inhalation de fortes concentrations, contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 15/112.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Éliminer tous les déchets de produit et contenants dans des circuits de collectes appropriés.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Tenir hors de portée des enfants.
- Durée de vie: 2 ans.
- Protéger du froid et de la lumière.

6. Autre(s) information(s)

- En cas de non efficacité du traitement, le responsable de la mise sur le marché devra en informer l'autorité compétente.

Partie III - troisième niveau d'information : produits individuels dans le Meta RCP 1

1. Noms commerciaux, numéros d'autorisation et composition spécifique de chaque produit

Nom commercial	SANYTOL DESINFECTANT MULTI-USAGE EUCALYPTUS FRESH				
Numéro d'autorisation	FR-2020-0018-01-01				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Peroxyde d'hydrogène	Peroxyde d'hydrogène	Substance active technique	7722-84-1	231-765-0	1,5
Ethanol	Ethanol	Co-formulant	64-17-5	200-578-6	3,00
L-(+)-lactic acid	2- Hydroxy propanoic acid	Co-formulant	79-33-4	201-196-2	0,49
1-Decanamine, N,N-dimethyl, N-oxide	N,N-Dimethyldecylamine N-oxide	Co-formulant	2605-79-0	220-020-5	0,48
D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	Co-formulant	-	483-960-7	0,96

Nom commercial	SANYTOL DESINFECTANT MULTI-USAGE PAMPLEMOUSSE FRESH				
Numéro d'autorisation	FR-2020-0018-01-02				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Peroxyde d'hydrogène	Peroxyde d'hydrogène	Substance active technique	7722-84-1	231-765-0	1,5
Ethanol	Ethanol	Co-formulant	64-17-5	200-578-6	3,00
L-(+)-lactic acid	2- Hydroxy propanoic acid	Co-formulant	79-33-4	201-196-2	0,49
1-Decanamine, N,N-dimethyl, N-oxide	N,N-Dimethyldecylamine N-oxide	Co-formulant	2605-79-0	220-020-5	0,48
D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	Co-formulant	-	483-960-7	0,96

Nom commercial	SANYTOL DESINFECTANT MULTI-USAGE PIN FRESH				
Numéro d'autorisation	FR-2020-0018-01-03				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Peroxyde d'hydrogène	Peroxyde d'hydrogène	Substance active technique	7722-84-1	231-765-0	1,5
Ethanol	Ethanol	Co-formulant	64-17-5	200-578-6	3,00
L-(+)-lactic acid	2- Hydroxy propanoic acid	Co-formulant	79-33-4	201-196-2	0,49
1-Decanamine, N,N-dimethyl, N-oxide	N,N-Dimethyldecylamine N-oxide	Co-formulant	2605-79-0	220-020-5	0,48
D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	Co-formulant	-	483-960-7	0,96

Nom commercial	SANYTOL DESINFECTANT MULTI-USAGE NEUTRAL FRESH				
Numéro d'autorisation	FR-2020-0018-01-04				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Peroxyde d'hydrogène	Peroxyde d'hydrogène	Substance active technique	7722-84-1	231-765-0	1,5
Ethanol	Ethanol	Co-formulant	64-17-5	200-578-6	3,00
L-(+)-lactic acid	2- Hydroxy propanoic acid	Co-formulant	79-33-4	201-196-2	0,49
1-Decanamine, N,N-dimethyl, N-oxide	N,N-Dimethyldecylamine N-oxide	Co-formulant	2605-79-0	220-020-5	0,48
D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	Co-formulant	-	483-960-7	0,96

Nom commercial	SANYTOL DESINFECTANT MULTI-USAGE POMME FRESH				
Numéro d'autorisation	FR-2020-0018-01-05				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Peroxyde d'hydrogène	Peroxyde d'hydrogène	Substance active technique	7722-84-1	231-765-0	1,5
Ethanol	Ethanol	Co-formulant	64-17-5	200-578-6	3,00
L-(+)-lactic acid	2- Hydroxy propanoic acid	Co-formulant	79-33-4	201-196-2	0,49
1-Decanamine, N,N-dimethyl, N-oxide	N,N-Dimethyldecylamine N-oxide	Co-formulant	2605-79-0	220-020-5	0,48
D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	Co-formulant	-	483-960-7	0,96

Nom commercial	SANYTOL DESINFECTANT MULTI-USAGE GRAND AIR FRESH				
Numéro d'autorisation	FR-2020-0018-01-06				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Peroxyde d'hydrogène	Peroxyde d'hydrogène	Substance active technique	7722-84-1	231-765-0	1,5
Ethanol	Ethanol	Co-formulant	64-17-5	200-578-6	3,00
L-(+)-lactic acid	2- Hydroxy propanoic acid	Co-formulant	79-33-4	201-196-2	0,49
1-Decanamine, N,N-dimethyl, N-oxide	N,N-Dimethyldecylamine N-oxide	Co-formulant	2605-79-0	220-020-5	0,48
D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	Co-formulant	-	483-960-7	0,96

Nom commercial	SANYTOL NETTOYANT DESINFECTANT SALLE DE BAINS FRESH				
Numéro d'autorisation	FR-2020-0018-01-07				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Peroxyde d'hydrogène	Peroxyde d'hydrogène	Substance active technique	7722-84-1	231-765-0	1,5
Ethanol	Ethanol	Co-formulant	64-17-5	200-578-6	3,00
L-(+)-lactic acid	2- Hydroxy propanoic acid	Co-formulant	79-33-4	201-196-2	0,49
1-Decanamine, N,N-dimethyl, N-oxide	N,N-Dimethyldecylamine N-oxide	Co-formulant	2605-79-0	220-020-5	0,48
D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	Co-formulant	-	483-960-7	0,96

Nom commercial	SANYTOL DESINFECTANT ODEUR FRESH				
Numéro d'autorisation	FR-2020-0018-01-08				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Peroxyde d'hydrogène	Peroxyde d'hydrogène	Substance active technique	7722-84-1	231-765-0	1,5
Ethanol	Ethanol	Co-formulant	64-17-5	200-578-6	3,00
L-(+)-lactic acid	2- Hydroxy propanoic acid	Co-formulant	79-33-4	201-196-2	0,49
1-Decanamine, N,N-dimethyl, N-oxide	N,N-Dimethyldecylamine N-oxide	Co-formulant	2605-79-0	220-020-5	0,48
D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	Co-formulant	-	483-960-7	0,96

Nom commercial	SANYTOL DESODORISANT DESINFECTANT SPECIAL TEXTILE FRESH				
Numéro d'autorisation	FR-2020-0018-01-09				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Peroxyde d'hydrogène	Peroxyde d'hydrogène	Substance active technique	7722-84-1	231-765-0	1,5
Ethanol	Ethanol	Co-formulant	64-17-5	200-578-6	3,00
L-(+)-lactic acid	2- Hydroxy propanoic acid	Co-formulant	79-33-4	201-196-2	0,49
1-Decanamine, N,N-dimethyl, N-oxide	N,N-Dimethyldecylamine N-oxide	Co-formulant	2605-79-0	220-020-5	0,48
D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	Co-formulant	-	483-960-7	0,96

Nom commercial	SANYTOL DÉSINFECTANT TEXTILE NEUTRAL FRESH				
Numéro d'autorisation	FR-2020-0018-01-10				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Peroxyde d'hydrogène	Peroxyde d'hydrogène	Substance active technique	7722-84-1	231-765-0	1,5
Ethanol	Ethanol	Co-formulant	64-17-5	200-578-6	3,00
L-(+)-lactic acid	2- Hydroxy propanoic acid	Co-formulant	79-33-4	201-196-2	0,49
1-Decanamine, N,N-dimethyl, N-oxide	N,N-Dimethyldecylamine N-oxide	Co-formulant	2605-79-0	220-020-5	0,48
D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	Co-formulant	-	483-960-7	0,96

Nom commercial	SANYTOL DESINFECTANT MULTI-USAGE FRESH EUCALYPTUS PROFESSIONNEL				
Numéro d'autorisation	FR-2020-0018-01-11				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Peroxyde d'hydrogène	Peroxyde d'hydrogène	Substance active technique	7722-84-1	231-765-0	1,5
Ethanol	Ethanol	Co-formulant	64-17-5	200-578-6	3,00
L-(+)-lactic acid	2- Hydroxy propanoic acid	Co-formulant	79-33-4	201-196-2	0,49
1-Decanamine, N,N-dimethyl, N-oxide	N,N-Dimethyldecylamine N-oxide	Co-formulant	2605-79-0	220-020-5	0,48
D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	Co-formulant	-	483-960-7	0,96

Nom commercial	SANYTOL NETTOYANT DESINFECTANT SANITAIRES FRESH PROFESSIONNEL				
Numéro d'autorisation	FR-2020-0018-01-12				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Peroxyde d'hydrogène	Peroxyde d'hydrogène	Substance active technique	7722-84-1	231-765-0	1,5
Ethanol	Ethanol	Co-formulant	64-17-5	200-578-6	3,00
L-(+)-lactic acid	2- Hydroxy propanoic acid	Co-formulant	79-33-4	201-196-2	0,49
1-Decanamine, N,N-dimethyl, N-oxide	N,N-Dimethyldecylamine N-oxide	Co-formulant	2605-79-0	220-020-5	0,48
D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	Co-formulant	-	483-960-7	0,96

Partie II.- deuxième niveau d'information du Meta RCP 2

1. Information administrative sur le Meta RCP 2

1.1. Identification du Meta RCP 2

Identification	Meta RCP 2
-----------------------	------------

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

Numéro 2	
-----------------	--

1.3. Type de produit (s)

Type de produit (s)	TP2 TP4
----------------------------	------------

2. Composition du Meta RCP 2

2.1. Composition qualitative et quantitative du Meta RCP 2

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
					Min	Max
Peroxyde d'hydrogène	Peroxyde d'hydrogène	Substance active technique	7722-84-1	231-765-0	1,5	1,5
Ethanol	Ethanol	Co-formulant	64-17-5	200-578-6	2,88	2,88
L-(+)-lactic acid	2- Hydroxy propanoic acid	Co-formulant	79-33-4	201-196-2	0,275	0,275
1-Decanamine, N,N-dimethyl, N-oxide	N,N-Dimethyldecylamine N-oxide	Co-formulant	2605-79-0	220-020-5	0,50	0,50
D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	Co-formulant	-	483-960-7	0,42	0,60
1-Deoxi-1-(methyl-(C8-10-(numeration par)-alcanoil)amino)-D-Glucitol	1-Deoxi-1-(methyl-(C8-10-(numeration par)-alcanoil)amino)-D-Glucitol	Co-formulant	-	940-284-1	0,50	0,50

2.2. Types de formulations

Autre liquide

3. Mentions de danger et conseils de prudence pour le Meta RCP 2

Classification	
Catégories de danger	Irritation oculaire catégorie 2
Mentions de danger	H319 : Provoque une sévère irritation des yeux
Etiquetage	
Mentions d'avertissement	Attention
Mentions de danger	H319 : Provoque une sévère irritation des yeux
Conseils de prudence	P264 : Se laver ... soigneusement après manipulation P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage P305 + P351 + P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer P337 + P313 : Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin

4. Usage(s) autorisé(s) pour le Méta RCP 2

4.1. Description de l'usage

Tableau 1. Usage # 1 – Désinfection de surfaces dures – TP2 et TP4

Type de produit	TP2 et TP4
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Surfaces dures
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Champignons
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur
Méthode(s) d'application	Pulvérisation manuelle

	Pulvérisation manuelle et répartition du produit sur la surface
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Produit prêt à l'emploi Temps de contact Bactéries: 5 minutes Levures et champignons: 15 minutes Température: 20°C
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels et non-professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteilles avec spray (un modèle de dispositif de pulvérisation: TS3 SO): 500, 600, 700, 750, 900, 1000 mL en PEHD.

4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Pulvériser le produit directement sur la surface à traiter à une distance de 20 cm de telle façon que cette surface reste humide pendant au moins 5 minutes (bactéries) ou 15 minutes (levures et champignons), Laisser sécher.
- Pulvériser le produit directement sur la surface à traiter à une distance de 20 cm et essuyer la surface avec un chiffon propre et humide de telle façon que cette surface reste humide pendant au moins 5 minutes (bactéries) ou 15 minutes (levures et champignons). Laisser sécher.
- Il n'est pas nécessaire de rincer.

4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

5. Conditions générales d'utilisation du Meta RCP 2

5.1. Instructions d'utilisation

- Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.

Utilisateurs professionnels:

- Se référer au plan d'hygiène en place pour s'assurer que le niveau d'efficacité nécessaire est atteint.
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.

5.2. Mesures de gestion de risque

Utilisateurs professionnels:

- Pendant l'application par pulvérisation, l'exposition faciale doit être au maximum limitée par la mise en place de mesures de gestion techniques et organisationnelles comme :
 - o Une minimisation des éclaboussures;
 - o Une minimisation du nombre de personnes exposées.
- De plus, le professionnel devra porter une protection oculaire.

Utilisateurs non professionnels:

- Afin de minimiser l'exposition faciale lors de l'utilisation du produit, l'application par pulvérisation doit être effectuée vers le bas.

5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : enlever les vêtements et les chaussures contaminés et laver la partie contaminée avec de l'eau. En cas d'apparition de signes d'irritation/brûlures, contacter le centre antipoison.
- En cas d'ingestion : rincer abondamment la bouche avec de l'eau et contacter immédiatement le centre antipoison ou appeler le 15/112. Ne pas faire boire ni vomir.
- En cas d'inhalation (aérosol) : sortir le sujet à l'air libre et le mettre au repos ; en cas d'apparition de symptômes et/ou d'inhalation de fortes concentrations, contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 15/112.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Éliminer tous les déchets de produit et contenants dans des circuits de collectes appropriés.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Tenir hors de portée des enfants.
- Durée de vie: 2 ans.
- Protéger du froid et de la lumière.
- Ne pas stocker à une température supérieure à 35°C.

6. Autre(s) information(s)

- En cas de non efficacité du traitement, le responsable de la mise sur le marché devra en informer l'autorité compétente.

Partie III - troisième niveau d'information : produits individuels dans le Meta RCP 2

1. Noms commerciaux, numéros d'autorisation et composition spécifique de chaque produit

Nom commercial	SANYTOL DESINFECTANT CUISINE FRESH				
Numéro d'autorisation	FR-2020-0018-02-01				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Peroxyde d'hydrogène	Peroxyde d'hydrogène	Substance active technique	7722-84-1	231-765-0	1,5
Ethanol	Ethanol	Co-formulant	64-17-5	200-578-6	2,88
L-(+)-lactic acid	2- Hydroxy propanoic acid	Co-formulant	79-33-4	201-196-2	0,275
1-Decanamine, N,N-dimethyl, N-oxide	N,N-Dimethyldecylamine N-oxide	Co-formulant	2605-79-0	220-020-5	0,50
D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	Co-formulant	-	483-960-7	0,42
1-Deoxi-1-(methyl-(C8-10-(numeración par)-alcanoil)amino)-D-Glucitol	1-Deoxi-1-(methyl-(C8-10-(numeración par)-alcanoil)amino)-D-Glucitol	Co-formulant	-	940-284-1	0,50

Nom commercial	SANYTOL NETTOYANT DESINFECTANT 4 ACTIONS FRESH				
Numéro d'autorisation	FR-2020-0018-02-02				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Peroxyde d'hydrogène	Peroxyde d'hydrogène	Substance active technique	7722-84-1	231-765-0	1,5
Ethanol	Ethanol	Co-formulant	64-17-5	200-578-6	2,88
L-(+)-lactic acid	2- Hydroxy propanoic acid	Co-formulant	79-33-4	201-196-2	0,275
1-Decanamine, N,N-dimethyl, N-oxide	N,N-Dimethyldecylamine N-oxide	Co-formulant	2605-79-0	220-020-5	0,50
D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	Co-formulant	-	483-960-7	0,42
1-Deoxi-1-(methyl-(C8-10-(numeración par)-alcanoil)amino)-D-Glucitol	1-Deoxi-1-(methyl-(C8-10-(numeración par)-alcanoil)amino)-D-Glucitol	Co-formulant	-	940-284-1	0,50

Nom commercial	SANYTOL DESINFECTANT CUISINE FRESH PROFESSIONNEL				
Numéro d'autorisation	FR-2020-0018-02-03				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Peroxyde d'hydrogène	Peroxyde d'hydrogène	Substance active technique	7722-84-1	231-765-0	1,5
Ethanol	Ethanol	Co-formulant	64-17-5	200-578-6	2,88
L-(+)-lactic acid	2- Hydroxy propanoic acid	Co-formulant	79-33-4	201-196-2	0,275
1-Decanamine, N,N-dimethyl, N-oxide	N,N-Dimethyldecylamine N-oxide	Co-formulant	2605-79-0	220-020-5	0,50
D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	Co-formulant	-	483-960-7	0,42
1-Deoxi-1-(metil-(C8-10-(numeración par)-alcanoil)amino)-D-Glucitol	1-Deoxi-1-(metil-(C8-10-(numeración par)-alcanoil)amino)-D-Glucitol	Co-formulant	-	940-284-1	0,50

Nom commercial	SANYTOL NETTOYANT DESINFECTANT 4 ACTIONS FRESH PROFESSIONNEL				
Numéro d'autorisation	FR-2020-0018-02-04				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Peroxyde d'hydrogène	Peroxyde d'hydrogène	Substance active technique	7722-84-1	231-765-0	1,5
Ethanol	Ethanol	Co-formulant	64-17-5	200-578-6	2,88
L-(+)-lactic acid	2- Hydroxy propanoic acid	Co-formulant	79-33-4	201-196-2	0,275
1-Decanamine, N,N-dimethyl, N-oxide	N,N-Dimethyldecylamine N-oxide	Co-formulant	2605-79-0	220-020-5	0,50
D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	Co-formulant	-	483-960-7	0,42
1-Deoxi-1-(metil-(C8-10-(numeración par)-alcanoil)amino)-D-Glucitol	1-Deoxi-1-(metil-(C8-10-(numeración par)-alcanoil)amino)-D-Glucitol	Co-formulant	-	940-284-1	0,50

Partie II. - deuxième niveau d'information du méta RCP 3

1. Information administrative sur le Meta RCP 3

1.1. Identification du Meta RCP 3

Identification	Meta RCP 3
-----------------------	------------

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

Numéro 3	
-----------------	--

1.3. Type de produit (s)

Type de produit (s)	TP2 TP4
---------------------	------------

2. Composition du Meta RCP 3

2.1. Composition qualitative et quantitative du Meta RCP 3

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
					Min	Max
Peroxyde d'hydrogène	Peroxyde d'hydrogène	Substance active technique	7722-84-1	231-765-0	1,5	1,5
Ethanol	Ethanol	Co-formulant	64-17-5	200-578-6	3,00	3,00
L-(+)-lactic acid	2- Hydroxy propanoic acid	Co-formulant	79-33-4	201-196-2	0,49	0,49
1-Decanamine, N,N-dimethyl, N-oxide	N,N-Dimethyldecylamine N-oxide	Co-formulant	2605-79-0	220-020-5	0,48	0,48
D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	Co-formulant	-	483-960-7	0,67	0,96

2.2. Types de formulations

Autre liquide

3. Mentions de danger et conseils de prudence pour le Meta RCP 3

Classification	
Catégories de danger	Irritation oculaire catégorie 2
Mentions de danger	H319 : Provoque une sévère irritation des yeux
Etiquetage	
Mentions d'avertissement	Attention
Mentions de danger	H319 : Provoque une sévère irritation des yeux
Conseils de prudence	P264 : Se laver ... soigneusement après manipulation P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage P305 + P351 + P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer P337 + P313 : Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin

4. Usage(s) autorisé(s) pour le Méta RCP 3

4.1. Description de l'usage

Tableau 1. Usage # 1 – Désinfection de surfaces dures – TP2 et TP4

Type de produit	TP2 et TP4
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Surfaces dures
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Champignons

Domaine(s) d'utilisation	Intérieur
Méthode(s) d'application	Application par versement et répartition du produit sur la surface
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Produit prêt à l'emploi Temps de contact Bactéries: 5 minutes Levures et champignons: 15 minutes Température: 20°C
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels et non-professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteilles : 750, 1000, 1200, 1500, 2000 mL en PEHD. Bidons : 5000 mL en PEHD. Sachets Doypack : 70 et 140 mL multi-couches PET/PE

4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Appliquer le produit uniformément sur la surface à désinfecter avec un chiffon propre et humide de telle façon que cette surface reste humide pendant au moins 5 minutes (bactéries) ou 15 minutes (levures et champignons). Laisser sécher.
- Il n'est pas nécessaire de rincer.

4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

5. Conditions générales d'utilisation du Meta RCP 3

5.1. Instructions d'utilisation

- Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.

Utilisateurs professionnels:

- Se référer au plan d'hygiène en place pour s'assurer que le niveau d'efficacité nécessaire est atteint.
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.

5.2. Mesures de gestion de risque

-

5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : enlever les vêtements et les chaussures contaminés et laver la partie contaminée avec de l'eau. En cas d'apparition de signes d'irritation/brûlures, contacter le centre antipoison.
- En cas d'ingestion : rincer abondamment la bouche avec de l'eau et contacter immédiatement le centre antipoison ou appeler le 15/112. Ne pas faire boire ni vomir.
- En cas d'inhalation (aérosol) : sortir le sujet à l'air libre et le mettre au repos ; en cas d'apparition de symptômes et/ou d'inhalation de fortes concentrations, contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 15/112.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Éliminer tous les déchets de produit et contenants dans des circuits de collectes appropriés.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Tenir hors de portée des enfants.
- Durée de vie: 2 ans.
- Protéger du froid et de la lumière.

6. Autre(s) information(s)

- En cas de non efficacité du traitement, le responsable de la mise sur le marché devra en informer l'autorité compétente.

Partie III - troisième niveau d'information : produits individuels dans le Meta RCP 3

1. Noms commerciaux, numéros d'autorisation et composition spécifique de chaque produit

Nom commercial	SANYTOL NETTOYANT DESINFECTANT EUCALYPTUS FRESH				
Numéro d'autorisation	FR-2020-0018-03-01				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Peroxyde d'hydrogène	Peroxyde d'hydrogène	Substance active technique	7722-84-1	231-765-0	1,5
Ethanol	Ethanol	Co-formulant	64-17-5	200-578-6	3,00
L-(+)-lactic acid	2- Hydroxy propanoic acid	Co-formulant	79-33-4	201-196-2	0,49
1-Decanamine, N,N-dimethyl, N-oxide	N,N-Dimethyldecylamine N-oxide	Co-formulant	2605-79-0	220-020-5	0,48
D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	Co-formulant	-	483-960-7	0,96

Nom commercial	SANYTOL NETTOYANT DESINFECTANT PAMPLEMOUSSE FRESH				
Numéro d'autorisation	FR-2020-0018-03-02				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Peroxyde d'hydrogène	Peroxyde d'hydrogène	Substance active technique	7722-84-1	231-765-0	1,5
Ethanol	Ethanol	Co-formulant	64-17-5	200-578-6	3,00
L-(+)-lactic acid	2- Hydroxy propanoic acid	Co-formulant	79-33-4	201-196-2	0,49
1-Decanamine, N,N-dimethyl, N-oxide	N,N-Dimethyldecylamine N-oxide	Co-formulant	2605-79-0	220-020-5	0,48
D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	Co-formulant	-	483-960-7	0,96

Nom commercial	SANYTOL NETTOYANT DESINFECTANT CITRON FRESH				
Numéro d'autorisation	FR-2020-0018-03-03				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Peroxyde d'hydrogène	Peroxyde d'hydrogène	Substance active technique	7722-84-1	231-765-0	1,5
Ethanol	Ethanol	Co-formulant	64-17-5	200-578-6	3,00
L-(+)-lactic acid	2- Hydroxy propanoic acid	Co-formulant	79-33-4	201-196-2	0,49
1-Decanamine, N,N-dimethyl, N-oxide	N,N-Dimethyldecylamine N-oxide	Co-formulant	2605-79-0	220-020-5	0,48
D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	Co-formulant	-	483-960-7	0,96

Nom commercial	SANYTOL NETTOYANT DESINFECTANT PIN FRESH				
Numéro d'autorisation	FR-2020-0018-03-04				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Peroxyde d'hydrogène	Peroxyde d'hydrogène	Substance active technique	7722-84-1	231-765-0	1,5
Ethanol	Ethanol	Co-formulant	64-17-5	200-578-6	3,00
L-(+)-lactic acid	2- Hydroxy propanoic acid	Co-formulant	79-33-4	201-196-2	0,49
1-Decanamine, N,N-dimethyl, N-oxide	N,N-Dimethyldecylamine N-oxide	Co-formulant	2605-79-0	220-020-5	0,48
D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	Co-formulant	-	483-960-7	0,96

Nom commercial	SANYTOL NETTOYANT DESINFECTANT OCEÁN FRESH				
Numéro d'autorisation	FR-2020-0018-03-05				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Peroxyde d'hydrogène	Peroxyde d'hydrogène	Substance active technique	7722-84-1	231-765-0	1,5
Ethanol	Ethanol	Co-formulant	64-17-5	200-578-6	3,00
L-(+)-lactic acid	2- Hydroxy propanoic acid	Co-formulant	79-33-4	201-196-2	0,49
1-Decanamine, N,N-dimethyl, N-oxide	N,N-Dimethyldecylamine N-oxide	Co-formulant	2605-79-0	220-020-5	0,48
D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	Co-formulant	-	483-960-7	0,96

Nom commercial	SANYTOL NETTOYANT DESINFECTANT NEUTRAL FRESH				
Numéro d'autorisation	FR-2020-0018-03-06				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Peroxyde d'hydrogène	Peroxyde d'hydrogène	Substance active technique	7722-84-1	231-765-0	1,5
Ethanol	Ethanol	Co-formulant	64-17-5	200-578-6	3,00
L-(+)-lactic acid	2- Hydroxy propanoic acid	Co-formulant	79-33-4	201-196-2	0,49
1-Decanamine, N,N-dimethyl, N-oxide	N,N-Dimethyldecylamine N-oxide	Co-formulant	2605-79-0	220-020-5	0,48
D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	Co-formulant	-	483-960-7	0,96

Nom commercial	SANYTOL NETTOYANT DESINFECTANT POMME FRESH				
Numéro d'autorisation	FR-2020-0018-03-07				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Peroxyde d'hydrogène	Peroxyde d'hydrogène	Substance active technique	7722-84-1	231-765-0	1,5
Ethanol	Ethanol	Co-formulant	64-17-5	200-578-6	3,00
L-(+)-lactic acid	2- Hydroxy propanoic acid	Co-formulant	79-33-4	201-196-2	0,49
1-Decanamine, N,N-dimethyl, N-oxide	N,N-Dimethyldecylamine N-oxide	Co-formulant	2605-79-0	220-020-5	0,48
D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	Co-formulant	-	483-960-7	0,96

Nom commercial	SANYTOL NETTOYANT DESINFECTANT GRAND AIR FRESH				
Numéro d'autorisation	FR-2020-0018-03-08				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Peroxyde d'hydrogène	Peroxyde d'hydrogène	Substance active technique	7722-84-1	231-765-0	1,5
Ethanol	Ethanol	Co-formulant	64-17-5	200-578-6	3,00
L-(+)-lactic acid	2- Hydroxy propanoic acid	Co-formulant	79-33-4	201-196-2	0,49
1-Decanamine, N,N-dimethyl, N-oxide	N,N-Dimethyldecylamine N-oxide	Co-formulant	2605-79-0	220-020-5	0,48
D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	Co-formulant	-	483-960-7	0,96

Nom commercial	SANYTOL NETTOYANT DESINFECTANT EUCALYPTUS FRESH PROFESSIONNEL				
Numéro d'autorisation	FR-2020-0018-03-09				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Peroxyde d'hydrogène	Peroxyde d'hydrogène	Substance active technique	7722-84-1	231-765-0	1,5
Ethanol	Ethanol	Co-formulant	64-17-5	200-578-6	3,00
L-(+)-lactic acid	2- Hydroxy propanoic acid	Co-formulant	79-33-4	201-196-2	0,49
1-Decanamine, N,N-dimethyl, N-oxide	N,N-Dimethyldecylamine N-oxide	Co-formulant	2605-79-0	220-020-5	0,48
D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	Co-formulant	-	483-960-7	0,96

Nom commercial	SANYTOL NETTOYANT DESINFECTANT CITRON FRESH PROFESSIONNEL				
Numéro d'autorisation	FR-2020-0018-03-10				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Peroxyde d'hydrogène	Peroxyde d'hydrogène	Substance active technique	7722-84-1	231-765-0	1,5
Ethanol	Ethanol	Co-formulant	64-17-5	200-578-6	3,00
L-(+)-lactic acid	2- Hydroxy propanoic acid	Co-formulant	79-33-4	201-196-2	0,49
1-Decanamine, N,N-dimethyl, N-oxide	N,N-Dimethyldecylamine N-oxide	Co-formulant	2605-79-0	220-020-5	0,48
D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	Co-formulant	-	483-960-7	0,96